

Extraits de l'audition de Mmes Béatrice Foucher, directeur du programme véhicule électrique et Louise d'Harcourt, directeur des affaires parlementaires et politiques du groupe Renault

Mme Béatrice Foucher et Mme Louise d'Harcourt ont été reçues par M. Denis Baupin et Mme Fabienne Keller le jeudi 13 décembre 2012. Voici les principaux extraits de leur audition qui a porté sur l'adaptation du véhicule au contexte actuel et le développement du véhicule électrique.

Questions environnementales, baisse du pouvoir d'achat, évolution des modes de vies : l'adaptation à un nouveau contexte global

L'un des enjeux principaux à l'horizon 2020-2030 est l'adaptation au nouveau contexte global. Préoccupation croissante pour l'environnement (même en Russie et en Inde), baisse du pouvoir d'achat, évolution des modes de vies sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte par le constructeur automobile pour offrir une gamme adaptée aux nouveaux besoins.

En ce qui concerne l'environnement, l'enjeu est surtout la réduction des émissions de CO₂ et de Nox qui sont nocifs pour la planète mais aussi pour la santé. Il convient donc pour le constructeur de développer une gamme moins polluante.

Les constructeurs automobiles, comme Renault, sont aussi confrontés à la baisse du pouvoir d'achat et à la réduction du budget dédié à l'automobile. Cela amène les consommateurs à se tourner vers des véhicules d'occasion et des véhicules moins chers. Il est donc important de créer une gamme adaptée aux budgets plus petits. C'est ainsi par exemple que sur la prospective, Renault, marque populaire, a vocation à faire des voitures pour les classes moyennes.

De plus, les nouvelles formes de mobilités ont fait évoluer le rapport au véhicule. Cela doit être pris en compte par le constructeur. Il s'agit de développer des voitures pour des mobilités alternatives. Selon Mme Béatrice Foucher, l'enjeu de demain, c'est de s'adapter à cette évolution du rapport à la possession de l'automobile. Elle sera utilisée en pool et sera moins polluante. L'autopartage qui se développe progressivement peut ainsi être une réponse à cette évolution. La Twizy et la Zoé sont adaptées à l'autopartage. L'autopartage est souvent utilisé pour des distances faibles, mais il existe aussi une demande sur des distances plus longues. L'autopartage s'est par exemple développé à Saint Quentin, où Renault a lancé une expérimentation, il est organisé dans un périmètre délimité. Les gens peuvent redéposer leur voiture où ils veulent dans ce périmètre, sans qu'il y ait besoin de le laisser à une borne. Le véhicule est ensuite récupéré. Le schéma retenu permet de s'affranchir de l'usage de son automobile et cela marche bien.

De nouvelles pistes : le véhicule électrique, la réduction de la taille des véhicules

Pour répondre à ce nouveau contexte, il existe différentes pistes. Le véhicule électrique est l'une de ces pistes car il permet de se conformer à la *Road map* selon laquelle il faut atteindre 95 g de CO₂ en 2020 et 75 g par la suite. Bien qu'on aille vers l'électrification,

on ne va pas vers le 100% électrique. Le rôle du véhicule électrique est d'émettre 0g de CO2 et le rôle des pouvoirs publics est d'aboutir à ce que la demande soit la moins carbonée possible. Par ailleurs, si les concurrents offrent des voitures plus grosses, il va falloir électrifier les moteurs thermiques qui vont aussi faire des progrès énormes en termes de CO2 et de consommation.

Enfin, pour répondre à ce nouveau contexte global, il est essentiel de développer des véhicules moins encombrants afin d'améliorer les performances des véhicules thermiques.